



L'entre Deux Pierres

M. & Mme Le Carnec 103 Douat, 33760 Romagne
Tel : 09.67.02.49.65 – www.entre2pierres.fr – info@entre2pierres.fr

Conditions générales de location

Période de location :

Le locataire ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux à l'expiration de la période de location initialement prévue sur le contrat, sauf accord du propriétaire.

Location :

La location devient effective après l'accord de M & Mme Le Carnec et après réception du montant de l'acompte soit 25 % de la somme totale.

Païement :

Le montant du séjour est intégralement payé le jour de l'arrivée, après l'établissement d'un état des lieux contradictoire. Aucune réduction ne sera consentie en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé. L'accueil de personne supplémentaire est soumis à l'autorisation formelle du propriétaire. Le paiement est possible par chèque et virement bancaire, espèces, chèques vacances.

Matériel :

Le gîte est loué avec le linge (literie & bain), matériel de cuisine et vaisselle, le tout conforme à un inventaire affiché à l'intérieur. Dans tous les cas le locataire s'engage à ne jamais utiliser la literie sans linge de maison.

Chauffage (du 1^{er} novembre au 28 février) :

Un forfait journalier de 6 Eur est compté en période hivernale soit du 1^{er} novembre au 28 février (les débuts et fins de périodes seront adaptés au calendrier pour des semaines complètes).

Cautionnement :

Une caution de 500 € en chèque sera déposée par le locataire à son arrivée. Ce cautionnement sera restitué par courrier dans la quinzaine qui suit le départ, après déduction des frais éventuels de remise en état des lieux et de la valeur du matériel manquant ou détérioré.

Ménage :

Le gîte doit être rendu dans un état correct de propreté.

Annulation :

En cas d'annulation, il sera retenu ou restera dû :

- Un montant égal à 25 % du coût intégral du séjour en cas d'annulation plus de 15 jours avant la date prévue d'arrivée.
- Le montant total du séjour en cas d'annulation moins de 16 jours avant la date prévue d'arrivée ou si le locataire ne se présente pas à cette date.

Non occupation :

En l'absence de message écrit du locataire précisant qu'il a dû différer la date de son arrivée, le gîte devient disponible 24 heures après la date prévue d'arrivée mentionnée sur le contrat de location.

Animaux domestiques :

Nous n'acceptons pas les animaux domestiques.

Taxe de séjour :

Son taux est actuellement fixé à 0,75 € par jour et par adulte (abattement de 75% pour une famille de 3 enfants et plus).

M & Mme Le Carnec	Le locataire (date et signature précédée de la mention "lu et approuvé")
-------------------	--